

# La Gazette Breuilaufaise 2018



2018

Gazette n°8 – juin 2018



## LE MOT DU MAIRE

Chers Breuilaufaises et Breuilaufais, comme chaque année le conseil municipal et moi-même vous invitons à découvrir notre gazette. Elle permet de faire le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets pour l'année 2018.

En 2017, nous n'avons réalisé aucun nouvel investissement. Nous avons travaillé pour réduire nos dépenses de fonctionnement (exemple : sur le poste d'entretien, les fournitures, les assurances en les renégociant, etc...). D'une part, pour palier aux baisses de dotations de l'État (Dotation Global de Fonctionnement), et d'autre part, pour se dégager une capacité d'autofinancement pour le projet de la salle des fêtes.

Dans cet exercice, nous avons été confortés par l'attribution de la dotation de solidarité versée par la communauté de communes. Elle est précieuse pour notre petite commune. Je remercie le président Bernard DUPIN et les élus communautaires pour cette décision. Et je souhaite qu'elle perdure dans les années à venir.

Nous avons poursuivi le travail sur le projet de la salle des fêtes, études et chiffrage avec l'architecte M. FOUGERON. Ensuite, nous avons fait les demandes de subventions auprès des différents financeurs avec comme objectif d'atteindre le taux de subventions de 80% nécessaire pour lancer le projet. Lors des vœux, nous attendions la réponse d'un des financeurs, chose faite. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons atteint notre objectif de 80% de subventions et nous allons lancer la réalisation du projet. Je remercie vivement les financeurs qui nous accompagnent dans ce projet.

Le « sentier du bois aux fées » inscrit au PDIPR est terminé ; les panneaux directionnels et le balisage ont été réalisés en ce début d'année.

L'enquête publique pour la vente de chemins non utilisés ou inexistantes est terminée. Nous allons pouvoir procéder à la vente.

Nous envisageons de lancer un travail en lien avec le SPANC sur l'assainissement autonome afin d'étudier les possibilités de mise aux normes pour les foyers concernés.

Pour notre communauté de communes **ELAN** : **E** pour Elan, **L** pour Limousin, **A** pour Avenir et **N** pour Nature, l'année a été intense pour fusionner les trois ex-communautés de communes. Je rappelle que nous sommes 24 communes et 28 000 habitants, deuxième communauté de communes derrière l'Agglo de Limoges.

L'année 2018, sera aussi riche en particulier sur l'harmonisation des compétences.

Pour conclure, j'exprimerai un regret qui concerne le devenir de nos petites communes face à la nouvelle architecture territoriale, à la pression budgétaire subie, etc... Une réponse peut-être apportée à cette situation en construisant une commune nouvelle. A ce jour, 555 ont été créées sur le volontariat tant que la loi ne l'impose pas.

Nous avons lancé une réflexion au sein des élus avec les communes voisines, Chamborêt et Vaulry, pour étudier la possibilité de vous proposer ce projet de commune nouvelle. Deux communes sur trois sont favorables. Je regrette que la commune de Vaulry ne se positionne pas et ne donne pas de réponse. Pourtant, nous avons des associations unies entre Vaulry et Breuilaufa. Un Regroupement Pédagogique Intercommunal qui regroupe les trois communes. Il est dommage d'attendre que la loi nous l'impose. J'espère que la réflexion ne s'arrête pas qu'au passé des hommes... préparons plutôt l'avenir.

Le Maire,  
Franck MAITRE



MAIRIE DE BREUILAUF A - 30 Rue Saint-Jean – 87300 Breuilaufa  
Tel/fax : 05.55.53.30.90 mail : [mairie.breuilaufa@wanadoo.fr](mailto:mairie.breuilaufa@wanadoo.fr)  
Site WEB : [www.breuilaufa.a3w.fr](http://www.breuilaufa.a3w.fr)

## ETAT CIVIL

Aucune modification de l'état civil n'a été enregistrée depuis mars 2017

Décès : /  
 Naissance : /  
 Baptême : /  
 Mariage : /



### Bienvenue aux nouveaux habitants :

MME CATLINE COURDEAU et M JOEL FAUVET  
 MME BRIGITTE GUEMICHE  
 MME NADEGE CONTE ET M JOHAN VILELLA

La commune remercie les nouveaux habitants de bien vouloir s'adresser à la mairie pour les démarches administratives (liste électorale, etc...).

## CHEMINS & TERRAINS

### ACHAT/VENTE

- L'enquête publique relative à la vente et l'achat de chemins entre la commune et la famille De Monvallier est terminée : Vente de chemins municipaux inutilisables et non entretenus aboutissant dans les parcelles de la famille De Monvallier,  
 - Achat par la commune de la parcelle à LA BETOULLE.

### SENTIER DU BOIS AUX FEES :

Le balisage a été réalisé par Michel et Daniel selon un fléchage réglementé, comme ci-contre. Pour ceux qui le souhaitent une topofiche est disponible à la mairie.



Type de Sentier	PR <sup>®</sup>	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction	—	→	—
Tourner à gauche	⌋	↶	⌋
Tourner à droite	⌋	↷	⌋
Mauvaise direction	X	X	X

### CHEMIN DES GAUTHIERS :

Suite à la demande de Pascal CHARZAT, suppression de la haie entre son terrain et le chemin communal, les travaux ont été réalisés par lui-même. Le chemin s'en trouve plus dégagé.

### PARCELLES A VENDRE :

Des parcelles sont à vendre rue Yves-Montand pour des projets de construction de maisons individuelles.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES ELAN



Après un an d'existence, la communauté de communes ELAN a fusionné les trois identités qui la compose et s'est mis en ordre de marche :

- **ORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS** : il a fallu fusionner trois organigrammes en un seul et structurer des équipes par pôle,
- **FINANCES** : elles ont été harmonisées avec application de la fiscalité professionnelle unique. Cela a nécessité une adaptation pour Porte d'Occitanie et MAVAT. AGD était déjà sous ce régime fiscale.
- **ORDURES MENAGERES** : la compétence pour l'organisation du ramassage des ordures ménagères incombe à ELAN. Il est engagé un travail d'harmonisation des trois organisations distinctes issues des anciennes communautés de communes (SICTOM pour ex-PORTE D'OCCITANIE, en régie pour ex-MAVAT et VEOLIA pour l'ex-AGD). ELAN a intégré le SICTOM de BESSINES et ses salariés,
- **ENCOMBRANTS** : ce service a été harmonisé au sein d'ELAN. Vous avez été destinataire du nouveau calendrier,
- **PLUi** : les communes membres n'ont pas souhaité transférer cette compétence dans l'immédiat à la communauté de communes. Seule l'instruction de l'Application des Droits des Sols a été transférée à ELAN pour plusieurs communes. L'instruction pour notre commune est toujours assurée par les services de l'Etat,
- **SPANC** : poursuite de cette compétence sur l'ensemble du territoire,
- **AMENAGEMENT DE L'ESPACE** : ELAN poursuit l'entretien des chemins de randonnées. Avec un travail est engagé avec le Conseil départemental pour favoriser l'inscription de chemins au PDIPR par les communes,
- **TOURISME** : ELAN assure cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Un travail est engagé pour la promotion de l'ensemble de notre territoire. Les équipes sont venues visiter notre commune et ont trouvé que nous avions un riche patrimoine et touristique,
- **NUMERIQUE** : ELAN travaille pour améliorer la couverture numérique de son territoire et étudie la possibilité de couvrir les bâtiments publics (mairie, école) de la fibre optique.
- **CONTRACTUALISATION** : ELAN a mis en place un contrat de ruralité qui a été signé le 12 mars 2017 avec Monsieur le Préfet. ELAN a repris la gestion des aides européennes (Leader) suite à la dissolution de PALOMA. Et ELAN est en train d'élaborer un contrat d'attractivité avec l'Agglo de Limoges qui sera signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Je vous ai énuméré les principales compétences et activités, cette liste n'est pas exhaustive.

Le travail pour l'année 2018 va être d'harmoniser certaines compétences telles que la voirie, et de préparer les compétences qui seront obligatoires à compter de 2020 telles que l'eau et l'assainissement (il y a encore des discussions parlementaires sur cette compétence). Une étude a été lancée sur le territoire d'ELAN afin d'avoir un diagnostic complet pour prendre les bonnes décisions au moment venu.

### LES COMMISSIONS :

De nombreuses commissions communautaires ont vu le jour, dans lesquelles des élus représentent notre commune :

- Franck MAITRE : Finances, accessibilité, Station Sport Nature, Contractualisation et Comité Unique de Concertation (Subventions européennes Leader)
- Aimée BEAUBELICOUX : Eau
- Daniel HEUDES : Travaux
- Fabienne PREVOST : Culture et communication

### Conseil de Développement d'ELAN :

- Francis KAY : membre de la commission Tourisme-Sports-Culture
- Fabienne PREVOST : membre de la commission Economie-Emploi-Formation & du Comité Unique de Concertation (subventions européennes LEADER)

### LES PROJETS :

Des projets sont en cours d'étude par ELAN, tels que :

- BOULANGERIE CHAMBORÉT
- GARAGE à ST JOUVENT
- HOTEL D'ENTREPRISE
- AMENAGEMENT NUMERIQUE
- OFFICE DE TOURISME BESSINES
- AMENAGEMENT LOCAL RAZES
- TIERS-LIEU à NANTIAT
- STATION SPORT NATURE
- LOCAUX TECHNIQUES
- DECHETTERIE NANTIAT
- BOULANGERIE LA JONCHERE

Là aussi la liste n'est pas exhaustive.

Un axe fort de notre communauté de communes est aussi son développement économique sur les différentes zones d'activités et au sein des centres-bourgs.

#### UNE ACTION EST MENEES SUR LES LOCAUX VACANTS :

Vous êtes propriétaire d'un local commercial, artisanal, industriel ou administratif vacant...

... et vous souhaitez vendre ou louer un ou plusieurs locaux vacants.

La communauté de communes ELAN recense les locaux industriels, artisanaux, commerciaux et administratifs vacants, afin de les mettre en relation avec des porteurs de projets économiques souhaitant s'installer sur le territoire intercommunal.

La communauté de communes vous propose de publier votre/vos offre(s) de location ou de vente sur son site internet et de la communiquer auprès des chambres consulaires pour une meilleure visibilité à l'échelle du département.

Vous êtes intéressé ?

Contactez Mme Chloé MARCHAND, par mail ou par téléphone aux coordonnées suivantes : [cm.assointerconsulaire87@gmail.com](mailto:cm.assointerconsulaire87@gmail.com) ou tél. 05.55.56.04.84.



#### LE COMITE DE JUMELAGE :

Suite à la fusion et à la volonté de Chaptelat de rester dans le comité de jumelage comme Couzeix, les statuts ont été modifiés et il a été choisi un nouveau nom (AMIDEUROPE).

## SALLE DES FETES

En 2017, la Mairie a établi de multiples dossiers de demande de subventions ;

Ils ont été validés par les différents financeurs.

La poursuite des études peut ainsi être confiée à l'architecte, M Jean-Luc FOUGERON .

#### PLAN DE FINANCEMENT :

Pour une estimation globale toutes dépenses confondues de 312 000,00 € TTC, la répartition des financements est la suivante :

- 35% CONSEIL DEPARTEMENTAL
- 3 % RESERVE PARLEMENTAIRE
- 25 % ETAT
- 17% en CREDITS EUROPEENS FEADER
- reste 20 % à la charge de la municipalité

#### CALENDRIER :

- Dépôt du Permis de construire : juin 2018
- Consultation des Entreprises : septembre/octobre 2018
- Passation des marchés : novembre 2018
- Préparation des travaux décembre 2018
- Démarrage des travaux : janvier 2019 pour une durée de 10 mois



## ORGANISATION PENDANT LES TRAVAUX :

La salle des fêtes restera donc disponible jusqu'à la fin de l'année.

Le terrain de tennis sera également accessible durant 2018.

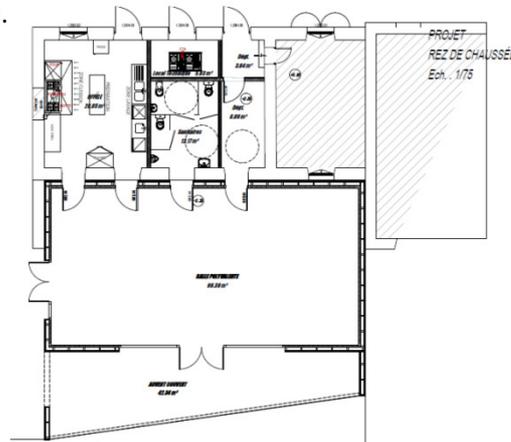
Les élections européennes seront organisées au sein de la mairie pendant les travaux.

Les habitants devront prévoir de louer une salle sur une autre commune pour l'année 2019.

Autre solution : La commune mettra à disposition des chapiteaux si besoin.

La cérémonie des vœux sera avancée début janvier 2019.

## PLAN DE LA NOUVELLE SALLE :



## VIE QUOTIDIENNE :

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE DE NANTIAI\*

- LUNDI : 8h à 12h
- VENDREDI : 14h à 18h
- FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



**LES ENCOMBRANTS :** La collecte des encombrants est prise en charge par la Communauté de Communes ELAN. Elle a souhaité poursuivre son engagement avec la société MAXIMUM afin de permettre aux habitants de continuer à profiter de ce service : les dates à retenir pour 2018 sont :

**MARDI 28 AOUT - MARDI 20 NOVEMBRE**

**RAPPEL :** il est IMPÉRATIF de s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie pour une collecte en précisant la composition des encombrants.

**DECHETS RECYCLAGES :** Je vous invite à poursuivre cette action de tri et à la mettre en œuvre pour celles et ceux qui ne la réalisent pas.

Je tiens à souligner que le site de l'**ECO-POINT** est plus respecté qu'à une certaine période, ainsi que le stockage des déchets verts, poursuivons dans cet élan.

**DEPOTS SAUVAGES :** Il est interdit de déposer des déchets, des gravats sauvagement comme nous avons pu le constater récemment. L'abandon de déchets peut constituer une infraction pénalement sanctionnée.

**SPANC :** Dans l'édito, je vous ai évoqué la volonté de lancer une réflexion de mise aux normes autonomes pour les foyers concernés. Une fois l'inventaire mis à jour par les services du SPANC, nous nous rapprocherons des personnes concernées pour proposer cette mise aux normes et d'étudier votre éligibilité aux aides.

## LES ASSOCIATIONS



### LES AMIS DE BREUILAUF

#### LE MOT DU MAIRE

« L'année 2017 fût encore une belle fête avec un nombre croissant de visiteurs. La nouvelle animation a été très appréciée et de qualité. L'édition 2018 aura sa nouveauté. Nous allons accueillir en plus cette année le Buis Blues Festival (BBF) avec deux concerts. Je remercie vivement les bénévoles pour leur dévouement, leur implication et leur volonté qui donne une image dynamique de notre commune. Beaucoup d'élus et de personnes me font part de cette réalité. Je remercie aussi les bénévoles extérieurs à notre commune qui s'associent à notre équipe. J'invite également les jeunes à venir rejoindre le groupe pour ces moments, certes de travail mais aussi conviviaux.

Je remercie également mes amis les chasseurs de l'AICA Vaulry/Breuilaufa pour l'organisation de la chasse à courre au renard avec le départ sur notre commune. Bravo à l'équipage des Beaux Couverts et à leur belle démonstration de chiens aux ordres.

Le 27 janvier dernier, a eu lieu l'Assemblée Générale du comité des fêtes "Les Amis de Breuilaufa".

### Le Calendrier des manifestations 2018



Ont eu lieu :

3 mars 2018 : Concours de belote

31 mars 2018 : vente des cartes de pêche et tennis

1<sup>er</sup> avril 2018 : Ouverture de la pêche aux étangs du Gôt

02 Avril 2017 : Randonnée pédestre et vélo

(au profit de «L'oxygène pour Elise»)

26 Mai 2018 : Fêtes des Voisins

10 Juin 2018 : Concours de pêche aux étangs du Gôt

Prochainement :

16 août 2018 : Festival du Buis Blues

19 Août 2017 : vide grenier, marché de Producteurs de Pays et diverses animations tout au long de la journée

15 Décembre 2018 : Noël des enfants

Autre date à retenir : 1<sup>er</sup> Décembre 2018 : Fête de la Lumière



## LE CLUB DES AINÉS :

Club **ENTRE N'AUTREI** BREUILAUFÀ-VAULRY

### Les sorties et animations 2018

En ce début d'année, nos aînés se sont promenés :

- à Dénézé-sous-Doué pour la fête du Jarret à l'Auberge de la Caverne Sculptée
- À Saint-Barthélémy-de-Bussière pour une visite de la pisciculture suivi d'un déjeuner à l'Augerge du Presbitaire
- Samedi 09 juin : Repas de printemps à Mazérole

Les prochaines sorties :

- Samedi 15 septembre : Sortie à Ambazac
- Samedi 13 octobre : Repas d'automne à Vaulry
- Samedi 24 novembre : Repas de fin d'année à Breuilaufa

## LE CLUB CYCLO-GYM de BERNEUIL – SAINT JUNIEN LES COMBES – BREUILAUFÀ :

**Toutes les semaines :**

Séance de gym : tous les jeudis à 18h30 à la salle des fêtes de Breuilaufa, animée par Maryse.

Circuit vélo : tous les dimanches à partir de 9h l'hiver, 8h30 l'été, RDV place de la Poste à Berneuil.

- En novembre 2017, a eu lieu, pour sa 20e et dernière édition, le cyclo-cross de Saint-Junien-les-Combes qui a pris l'habitude depuis ses débuts de faire venir des coureurs de renom.
- Des sorties sont organisées tout au long de l'année : Bellac, Bessines, Les Landes, dans la Vienne



## L'ASSOCIATION DE CHASSE – ACCA DE BREUILAUFÀ :

**Le bureau est constitué de :** Président : Benoît GRAVELAT tél 06 30 97 14 79

Vice-Président : JL HURBE, Trésorier : J. BOYER, Secrétaire : JF BOYER.

L'assemblée générale a eu lieu le 10 juin 2018.

Le dimanche 4 mars dernier, malgré un temps pluvieux, une chasse à courre au renard a eu lieu à Breuilaufa ; résultat : un renard pour 2 levées.

